

SYNDICAT MIXTE DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DU VEXIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° 24/25

Le lundi treize octobre deux mille vingt-cinq s'est tenue, au siège du SMIRTOM du Vexin, 8 chemin de Vernon 95450 VIGNY, l'Assemblée Générale du SMIRTOM du Vexin, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Président.

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

Communauté de Communes Vexin Centre : Mme Sandrine ESCHBACH (Ableiges) – Mme Sandrine POULAIN-DUVAL (Avernes) – M. Bertrand DELTRUC (Boissy l'Aillierie) - Mme Viviane HERD-SMITH (Brignancourt) – M. Nicolas BELLENGE (Chars) - M. Georges VIALON (Cléry en Vexin) – M. Christophe NAKACH (Commeny) – M. Philippe OCKET (Frémainville) – M. Michel CATHALA (Guiry en Vexin) – Mme Séverine SANCHEZ (Haravilliers) - M. Olivier FLIGNY (Le Bellay en Vexin) - M. Martial LEPREVOST (Le Heaulme) - M. Pascal FONTEYRAUD (Le Perchay) – M. Jean-Claude SALZMANN (Longuesse) - M. Jean LORINE (Marines) – M. Alain MATOS (Montgeroult) – Mme Martine GERBER (Neuilly en Vexin) - M. Guy PARIS (Sagy) - M. Jean-Christophe COWEZ (Santeuil) – M. Frédéric FERREIRA (Seraincourt) - M. Jérémy PENTHER (Theuville) – M. Denis LAZAROFF (Vigny)

Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes : M. Frédéric GODIN (Arronville) – Mme Marie-Agnès PITOIS (Ennery) - M. Brahim MOHA (Épiais-Rhus) - M. Vincent LAVOYE (Génicourt) - M. Jacques LEBECQ (Hérouville en Vexin) - M. Christian DUMET (Labbeville) – M. Frédéric JARRAUD (Livilliers) –

Communauté de Communes du Vexin Val de Seine : M. Jean-Joël GIL (AMBLEVILLE) - Mme Frédérique CAMBOURIEUX (Amenucourt) - M. Gérard LEHARIVELLE (Banthelu) – Mme Josette DI FRANCESCO (CHERENCE) – Mme Joelle VALENCHON (La Chapelle en Vexin) – M. Raymond FROIDEVAL (Magny en Vexin) – M. Xavier BASCOU (Montreuil S/Epte) -

DÉLÉGUÉS REPRÉSENTÉS :

Mme Valérie ARDEMANI TOPIN (Aincourt)
M. Eddy VAST(Arthies)
Mme Fanny MOYSAN OUIN (Courcelles S/Viosne)
M. Eric ZAMIA (Frémécourt)
M. Bruno MARAIS (St Cyr en Arthies)

Mme Myriam LINSTER (THEMERICOURT)

Pouvoir à M. Brahim MOHA (Épiais-Rhus)
Pouvoir à M. Frédéric JARRAUD (Livilliers)
Pouvoir à M. Alain MATEOS (Montgeroult)
Pouvoir à M. Guy PARIS (SAGY)
Pouvoir à Mme Frédérique CAMBOURIEUX (AMENUCOURT)
Pouvoir à M. Denis LAZAROFF (Vigny)

DÉLÉGUÉS ABSENTS/EXCUSÉS :

Communauté de Communes Vexin Centre : M. Patrick BRU (BERVILLE) - M. Julien BOURREAU (Bréançon) - M. Fabien MOREAU (Condécourt) - M. Vincent IBRELISLE (Cormeilles-en-Vexin) – Mme Catherine CARPENTIER (Grisy Les Plâtres) - M. Gérard MONTHILLIER (Moussy) – Mme Aïcha IHMAD (Nucourt) – M. Didier AUGUSTIN (Us)

Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes : M. Willian BOURGOIN (Butry s/oise) - M. Christian PION (Menouville) - M. Jean-Jacques DUMAINE (Nesles-la-Vallée) - M. Pascal GASQUET (Valmondois) - M. Marc GIROUD (Vallangoujard) - M. Pascal GASQUET (Valmondois) -

Communauté de Communes du Vexin Val de Seine : Mme Monique VALADON (Bray et Lû) - M. Jean-Pierre DORE (BUHY) - M. Stéphane SANGNIER (Charmont) - Mme Hélène LUCAS (Chaussy) - M. Franck GOZET (Genainville) - M. Jean-Yves BOUQUEREL (Haute-Isle) - M. Pierre POLVERARI (Hodent) - M. Guy Antoine DE LA ROCHEFOUCAULD (La Roche Guyon) - M. Didier PIERRE (Maudétour-en-Vexin) - M. Éric HOECKMAN (Omerville) - Mme Dominique COURTI (St Clair S/Epte) - M. Cyril SZTRAMSKI (Saint-Gervais) - Mme Christine GIBAUD (Vétheuil) - M. Benoît DESHUMEURS (Vienne-en-Arthies) - Mme Elisabeth VANDEPUTTE (Villers-en-Arthies) - M. Gilles MERLE (Wy-Dit-Joli-Village)

~

Délibération 24/25 : Attribution du marché de gestion des déchets ménagers du SMIRTOM du Vexin (marché de collecte)

Le Président expose :

Le SMIRTOM du Vexin a engagé une procédure d'appel d'offres en vue du renouvellement du marché de collecte des déchets.

La consultation a été mise en ligne sur la plateforme MEDIALEX le 11 juillet 2025, et publiée au BOAMP ainsi qu'au JOUE le 13 juillet 2025.

La date limite de remise des offres était fixée au 8 septembre 2025 à 12h00.

Afin de mieux répondre aux spécificités du service, le marché a été décomposé en trois lots distincts :

- Lot 1 : Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés (pour une durée de 8 ans ferme)
- Lot 2 : Collecte en apport volontaire du verre (pour une durée de 8 ans ferme)
- Lot 3 : Collecte des biodéchets et traitement (pour une durée de 4 ans renouvelable 2 fois 2 ans)

La commission d'Appels d'Offres (CAO) s'est réunie une première fois le mardi 9 septembre 2025 pour l'ouverture des plis :

- Lot 1 : 1 offre – SEPUR
- Lot 2 : 1 offre – SEPUR
- Lot 3 : 2 offres – SEPUR et VALORBIO COMPOST

L'analyse des offres a été réalisée par le cabinet TRIDENT. Cette analyse a été présentée à la Commission d'Appel d'Offres lors d'une seconde séance, tenue le mercredi 24 septembre 2025.

Sur la base de l'analyse présentée, la Commission d'Appel d'Offres a retenu les entreprises suivantes :

- Lot 1 (Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés) attribué à la société SEPUR pour un montant de 21 430 006.25 € HT sur la durée du marché.
- Lot 2 (Collecte en apport volontaire du verre) attribué à la société SEPUR pour un montant de 167 107.20 € HT sur la durée du marché.
- Lot 3 (Collecte des biodéchets et traitement) attribué à la société VALORBIO COMPOST pour un montant de 137 950.00 € HT sur la durée du marché.

Il sera proposé au Comité Syndical :

- D'approuver les décisions de la Commission d'Appel d'Offres concernant l'attribution des lots aux entreprises retenues.

- D'autoriser le Président à signer le marché avec le prestataire retenu par la Commission d'Appels d'Offres
- D'autoriser le Président à signer tous les documents s'y rapportant (notamment ordres de services, avenant, ...)

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Date de convocation : 07/10/2025
Certifié exécutoire par
Le Président du Comité,
Compte tenu de l'envoi
En Préfecture le 21/10/2025
Et de la publication du 21/10/2025
Le Président,



Fait et délibéré,
Pour extrait conforme,
À Vigny, le 13 octobre 2025
Le Président, Brahim MOHA

<u>Membres en exercice :</u>	71
Présents :	36
Pouvoir :	05
Vote(s) Pour :	41
Vote(s) Contre :	00
Abstention(s) :	00

SYNDICAT MIXTE DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DU VEXIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° 25/25

Le lundi 13 octobre deux mille vingt-cinq s'est tenue, au siège du SMIRTOM du Vexin, 8 chemin de Vernon 95450 VIGNY, l'Assemblée Générale du SMIRTOM du Vexin, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Président.

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

Communauté de Communes Vexin Centre : Mme Sandrine ESCHBACH (Ableiges) – Mme Sandrine POULAIN-DUVAL (Avernes) – M. Bertrand DELTRUC (Boissy l'Aillerie) - Mme Viviane HERD-SMITH (Brignancourt) – M. Nicolas BELLENGE (Chars) - M. Georges VIALON (Cléry en Vexin) – M. Christophe NAKACH (Commeny) – M. Philippe OCKET (Frémainville) – M. Michel CATHALA (Guiry en Vexin) – Mme Séverine SANCHEZ (Haravilliers) - M. Olivier FLIGNY (Le Bellay en Vexin) - M. Martial LEPREVOST (Le Heaulme) - M. Pascal FONTEYRAUD (Le Perchay) – M. Jean-Claude SALZMANN (Longuesse) - M. Jean LORINE (Marines) – M. Alain MATOS (Montgeroult) – Mme Martine GERBER (Neuilly en Vexin) - M. Guy PARIS (Sagy) - M. Jean-Christophe COWEZ (Santeuil) – M. Frédéric FERREIRA (Seraincourt) - M. Jérémy PENTHER (Theuville) – M. Denis LAZAROFF (Vigny)

Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes : M. Frédéric GODIN (Arronville) – Mme Marie-Agnès PITOIS (Ennery) - M. Brahim MOHA (Épiais-Rhus) - M. Vincent LAVOYE (Génicourt) - M. Jacques LEBECQ (Hérouville en Vexin) - M. Christian DUMET (Labbeville) – M. Frédéric JARRAUD (Livilliers) –

Communauté de Communes du Vexin Val de Seine : M. Jean-Joël GIL (AMBLEVILLE) - Mme Frédérique CAMBOURIEUX (Amenucourt) - M. Gérard LEHARIVELLE (Banthelu) – Mme Josette DI FRANCESCO (CHERENCE) – Mme Joelle VALENCHON (La Chapelle en Vexin) – M. Raymond FROIDEVAL (Magny en Vexin) – M. Xavier BASCOU (Montreuil S/Epte) -

DÉLÉGUÉS REPRÉSENTÉS :

Mme Valérie ARDEMANI TOPIN (Aincourt)
M. Eddy VAST (Arthies)
Mme Fanny MOYSAN OUIN (Courcelles S/Viosne)
M. Eric ZAMIA (Frémécourt)
M. Bruno MARAIS (St Cyr en Arthies)

Mme Myriam LINSTER (THEMERICOURT)

Pouvoir à M. Brahim MOHA (Épiais-Rhus)
Pouvoir à M. Frédéric JARRAUD (Livilliers)
Pouvoir à M. Alain MATEOS (Montgeroult)
Pouvoir à M. Guy PARIS (SAGY)
Pouvoir à Mme Frédérique CAMBOURIEUX (AMENUCOURT)
Pouvoir à M. Denis LAZAROFF (Vigny)

DÉLÉGUÉS ABSENTS/EXCUSÉS :

Communauté de Communes Vexin Centre : M. Patrick BRU (BERVILLE) - M. Julien BOURREAU (Bréançon) - M. Fabien MOREAU (Condécourt) - M. Vincent IBRELISLE (Corneilles-en-Vexin) – Mme Catherine CARPENTIER (Grisy Les Plâtres) - M. Gérard MONTHILLIER (Moussy) – Mme Aïcha IHMAD (Nucourt) – M. Didier AUGUSTIN (Us)

Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes : M. Willian BOURGOIN (Butry s/oise) - M. Christian PION (Menouville) - M. Jean-Jacques DUMAINE (Nesles-la-Vallée) - M. Pascal GASQUET (Valmondois) - M. Marc GIROUD (Vallangoujard) – M. Pascal GASQUET (Valmondois) -

Communauté de Communes du Vexin Val de Seine : Mme Monique VALADON (Bray et Lû) – M. Jean-Pierre DORE (BUHY) - M. Stéphane SANGNIER (Charmont) - Mme Hélène LUCAS (Chaussy) - M. Franck GOZET (Genainville) - M. Jean-Yves BOUQUEREL (Haute-Isle) – M. Pierre POLVERARI (Hodent) - M. Guy Antoine DE LA ROCHEFOUCAULD (La Roche Guyon) - M. Didier PIERRE (Maudétour-en-Vexin) - M. Éric HOECKMAN (Omerville) – Mme Dominique COURTI (St Clair S/Epte) - M. Cyril SZTRAMSKI (Saint-Gervais) - Mme Christine GIBAUD (Vétheuil) - M. Benoît DESHUMEURS (Vienne-en-Arthies) - Mme Elisabeth VANDEPUTTE (Villers-en-Arthies) - M. Gilles MERLE (Wy-Dit-Joli-Village)

Délibération 25/25 : Renouvellement convention Vigny – Mise à disposition d'un agent comptable

Le Président expose :

La commune de Vigny met à la disposition du Syndicat un agent communal une journée par semaine pour tenir sa comptabilité, et la gestion des payes et carrières de son personnel.

En contrepartie, le Syndicat reverse à la commune de Vigny les salaires, primes et indemnités éventuelles perçues par l'agent ainsi que les charges sociales et patronales au prorata des heures effectuées pour le Syndicat, sur présentation d'un état trimestriel.

Les modalités de cette mise à disposition ont fait l'objet d'une convention arrivée à son terme.

Compte tenu de la nécessité de procéder à son renouvellement, le Président demande au comité syndical de l'autoriser à signer la nouvelle convention.

Le Président proposera au Comité Syndical :

- D'approuver les termes de la convention de mise à disposition de personnel à signer avec la commune de Vigny, comme jointe en annexe,
- D'autoriser le Président à signer ladite convention et toutes pièces s'y rapportant,
- Dit que les crédits budgétaires nécessaires seront inscrits au budget 2026, chapitre 012, article 6218, et seront reconduits chaque année.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions énoncées ci-dessus.

Fait et délibéré,
Pour extrait conforme,
À Vigny, le 13/10/2025
Le Président, Brahim MOHA

Date de convocation : 07/10/2025
Certifié exécutoire par
Le Président du Comité,
Compte tenu de l'envoi
En Préfecture le 21/10/2025
Et de la publication du 21/10/2025
Le Président,



Membres en exercice :	71
Présents :	36
Pouvoir :	05
Vote(s) Pour :	41
Vote(s) Contre :	00
Abstention(s) :	00

SYNDICAT MIXTE DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DU VEXIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° 26/25

Le lundi 13 octobre deux mille vingt-cinq s'est tenue, au siège du SMIRTOM du Vexin, 8 chemin de Vernon 95450 VIGNY, l'Assemblée Générale du SMIRTOM du Vexin, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Président.

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

Communauté de Communes Vexin Centre : Mme Sandrine ESCHBACH (Ableiges) – Mme Sandrine POULAIN-DUVAL (Avernes) – M. Bertrand DELTRUC (Boissy l'Aillerie) - Mme Viviane HERD-SMITH (Brignancourt) – M. Nicolas BELLENGE (Chars) - M. Georges VIALON (Cléry en Vexin) – M. Christophe NAKACH (Commeny) – M. Philippe OCKET (Frémenville) – M. Michel CATHALA (Guiry en Vexin) – Mme Séverine SANCHEZ (Haravilliers) - M. Olivier FLIGNY (Le Bellay en Vexin) - M. Martial LEPREVOST (Le Heaulme) - M. Pascal FONTEYRAUD (Le Perchay) – M. Jean-Claude SALZMANN (Longuesse) - M. Jean LORINE (Marines) – M. Alain MATOS (Montgeroult) – Mme Martine GERBER (Neuilly en Vexin) - M. Guy PARIS (Sagy) - M. Jean-Christophe COWEZ (Santeuil) – M. Frédéric FERREIRA (Seraincourt) - M. Jérémy PENTHER (Theuville) – M. Denis LAZAROFF (Vigny)

Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes : M. Frédéric GODIN (Arronville) – Mme Marie-Agnès PITOIS (Ennery) - M. Brahim MOHA (Épiais-Rhus) - M. Vincent LAVOYE (Génicourt) - M. Jacques LEBECQ (Hérouville en Vexin) - M. Christian DUMET (Labbeville) – M. Frédéric JARRAUD (Livilliers) –

Communauté de Communes du Vexin Val de Seine : M. Jean-Joël GIL (AMBLEVILLE) - Mme Frédérique CAMBOURIEUX (Amenucourt) - M. Gérard LEHARIVELLE (Banthelu) – Mme Josette DI FRANCESCO (CHERENCE) – Mme Joelle VALENCHON (La Chapelle en Vexin) – M. Raymond FROIDEVAL (Magny en Vexin) – M. Xavier BASCOU (Montreuil S/Epte) -

DÉLÉGUÉS REPRÉSENTÉS :

Mme Valérie ARDEMANI TOPIN (Aincourt)
M. Eddy VAST(Arthies)
Mme Fanny MOYSAN OUIN (Courcelles S/Viosne)
M. Eric ZAMIA (Frémécourt)
M. Bruno MARAIS (St Cyr en Arthies)

Mme Myriam LINSTER (THEMERICOURT)

Pouvoir à M. Brahim MOHA (Épiais-Rhus)
Pouvoir à M. Frédéric JARRAUD (Livilliers)
Pouvoir à M. Alain MATEOS (Montgeroult)
Pouvoir à M. Guy PARIS (SAGY)
Pouvoir à Mme Frédérique CAMBOURIEUX (AMENUCOURT)
Pouvoir à M. Denis LAZAROFF (Vigny)

DÉLÉGUÉS ABSENTS/EXCUSÉS :

Communauté de Communes Vexin Centre : M. Patrick BRU (BERVILLE) - M. Julien BOURREAU (Bréançon) - M. Fabien MOREAU (Condécourt) - M. Vincent IBRELISLE (Corneilles-en-Vexin) – Mme Catherine CARPENTIER (Grisy Les Plâtres) - M. Gérard MONTHILLIER (Moussy) – Mme Aïcha IHMAD (Nucourt) – M. Didier AUGUSTIN (Us)

Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes : M. William BOURGOIN (Butry s/oise) - M. Christian PION (Menouville) - M. Jean-Jacques DUMAINE (Nesles-la-Vallée) - M. Pascal GASQUET (Valmondois) - M. Marc GIROUD (Vallangoujard) - M. Pascal GASQUET (Valmondois) -

Communauté de Communes du Vexin Val de Seine : Mme Monique VALADON (Bray et Lû) - M. Jean-Pierre DORE (BUHY) - M. Stéphane SANGNIER (Charmont) - Mme Hélène LUCAS (Chaussy) - M. Franck GOZET (Genainville) - M. Jean-Yves BOUQUEREL (Haute-Isle) - M. Pierre POLVERARI (Hodent) - M. Guy Antoine DE LA ROCHEFOUCAULD (La Roche Guyon) - M. Didier PIERRE (Maudétour-en-Vexin) - M. Éric HOECKMAN (Omerville) - Mme Dominique COURTI (St Clair S/Epte) - M. Cyril SZTRAMSKI (Saint-Gervais) - Mme Christine GIBAUD (Vétheuil) - M. Benoît DESHUMEURS (Vienne-en-Arthies) - Mme Elisabeth VANDEPUTTE (Villers-en-Arthies) - M. Gilles MERLE (Wy-Dit-Joli-Village)

Délibération 26/25 : EcoDDS

Vu la délibération N° 37/20 en date du 24 septembre 2020 portant délégation de fonction du comité syndical à Monsieur Brahim MOHA pour passer les contrats et conventions de reprise de matériaux en matière de déchets ménagers.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2122-22, L 2122-23, L 5211-10 du C.G.C.T,

Vu la mission de l'éco-organisme EcoDDS (Déchets Diffus Spécifiques des ménages) qui est d'organiser la collecte sélective des DDS et leur traitement à l'échelle nationale.

Il est proposé au Comité Syndical :

D'autoriser le Président à signer une convention avec l'éco organisme EcoDDS aux conditions principales suivantes :

- **Périmètre du SMIRTOM du Vexin** : 71 communes réparties sur 3 communautés de Communes

CC SAUSSERON IMPRESSIONNISTES : Arronville, Butry-sur-Oise, Ennery, Epiais-Rhus, Génicourt, Hérouville-en-Vexin, Labbeville, Livilliers, Menouville, Nesles-la-Vallée, Vallangoujard et Valmondois

CC VEXIN CENTRE : Ableiges, Aavernes, Berville, Boissy l'Aillerie, Bréançon, Brignancourt, Chars, Cléry-en-Vexin, Commeny, Condécourt, Corneilles-en-Vexin, Courcelles-sur-Viosne, Frémainville, Frémécourt, Grisy-les-Plâtres, Guiry-en-Vexin, Haravilliers, Le Bellay-en-Vexin, Le Heaulme, Le Perchay, Longuesse, Marines, Montgeroult, Moussy, Neuilly-en-Vexin, Nucourt, Sagy, Santeuil, Seraincourt, Théméricourt, Theuville, Us et Vigny

CC VEXIN VAL DE SEINE : Aincourt, Ambleville, Amenucourt, Arthies, Banthelu, Bray-et-Lu, Buhy, Charmont, Chaussy, Chérence, Genainville, Haute-Isle, Hodent, La Chapelle-en-Vexin, La Roche Guyon, Magny-en-Vexin, Maudétour-en-Vexin, Montreuil-sur-Epte, Omerville, Saint-Clair-sur-Epte, Saint-Cyr-en-Arthies, Saint-Gervais, Vétheuil, Vienne-en-Arthies, Villers-en-Arthies et Wy-Dit-Joli-Village

- **Déchèteries concernées** : 55 communes du SMIRTOM du Vexin et 4 communes extérieures réparties sur 3 déchèteries

Déchèterie de MAGNY EN VEXIN : Aincourt, Ambleville, Arthies, Banthelu, Buhy, Charmont, Chaussy, Cléry-en-Vexin, Genainville, Hodent, La Chapelle-en-Vexin, Magny-en-Vexin, Maudétour-en-Vexin, Montreuil-sur-Epte, Nucourt, Omerville, Saint-Clair-sur-Epte, Saint-Cyr-en-Arthies, Saint-Gervais, Vienne-en-Arthies, Villers-en-Arthies et Wy-Dit-Joli-Village

Déchèterie de MARINES : Arronville, Le Bellay-en-Vexin, Berville, Bréançon, Brignancourt, Chars, Corneilles-en-Vexin, Epiais-Rhus, Frémécourt, Grisy-les-Plâtres, Haravilliers, Le Heaulme, Marines, Menouville, Moussy, Neuilly-en-Vexin, Santeuil et Theuville

Déchèterie de VIGNY : Ableiges, Aavernes, Commeny, Condécourt, Courcelles-sur-Viosne, Frémainville, Guiry-en-Vexin, Le Perchay, Longuesse, Montgeroult, Sagy, Seraincourt, Théméricourt, Us et Vigny

+ communes extérieures (Yvelines CU GPS&O) : Gaillon-sur-Montcient, Hardricourt, Jambville et Tessancourt-sur-Aubette

- Durée : 1^{er} jour du mois calendaire suivant la contre signature par EcoDDS de la convention et pour une durée indéterminée tant qu'EcoDDS est titulaire de manière continue d'un agrément.
- Engagement du SMIRTOM du Vexin : collecter séparément et remettre à EcoDDS (ou tout tiers diligenté par ce dernier), les DDS apportés selon les règles fixées par l'éco-organisme. Le SMIRTOM du Vexin ne collectera pour le compte d'EcoDDS que les déchets définis dans l'arrêté produits de la filière.
- Engagements de l'éco-organisme EcoDDS :
 - Mise à disposition des contenants gratuitement pour la collecte séparée des déchets,
 - Mise à disposition d'un kit de communication.
 - Prise en charge en nature de la formation des agents de déchèterie.
 - Engagement à procéder à l'enlèvement des contenants.
- Soutiens de l'éco-organisme EcoDDS :
 - Déchetteries : selon le barème de la convention type
 - Participation aux Equipements Protections Individuelles
 - Communication locale : 0,03 euros/habitant*
 - Prise directe des contrats opérateurs
 - Formation des agents de déchèterie

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité le Président à signer une convention avec l'éco-organisme EcoDDS.

Date de convocation : 07/10/2025
 Certifié exécutoire par
 Le Président du Comité,
 Compte tenu de l'envoi
 En Préfecture le 21/10/2025
 Et de la publication du 21/10/2025
 Le Président,

Fait et délibéré,
 Pour extrait conforme,
 À Vigny, le 13/10/2025
 Le Président, Brahim MOHA



<u>Membres en exercice :</u>	71
Présents :	36
Pouvoir :	05
Vote(s) Pour :	41
Vote(s) Contre :	00
Abstention(s) :	00

Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le



ID : 095-259501252-20251013-26_25-DE